

Communiqué de presse

Féminisation des responsabilités : des marges de progression demeurent chez les directeurs comme dans les fonctions managériales médicales au sein de la FPH

Le Centre National de Gestion (CNG) poursuit son action pour promouvoir l'égalité femmes-hommes au sein des corps de direction et des corps de praticiens hospitaliers et de personnels enseignants et hospitaliers. La journée internationale des droits des femmes et le prochain anniversaire de la signature de la charte avec l'association Donner des Elles à la santé sont l'occasion de faire un point sur celle-ci.

Suite à la promulgation de la loi n° 2023-623 du 19 juillet 2023 visant à renforcer l'accès des femmes aux responsabilités dans la fonction publique, le CNG a réalisé une enquête du 18 décembre 2023 au 29 février 2024 auprès des établissements publics de santé : 435 établissements ont répondu dont 31 CHU/CHR.

En ce qui concerne les compositions des commissions médicales d'établissement (CME), 47 % des membres avec voix délibérative sont des femmes (48,5 % dans les CH, 38,5 % dans les CHU/CHR). Les femmes ne représentent néanmoins que 32 % des présidents de CME (33 % dans les CH, 16 % dans les CHU/CHR). Les vice-présidents de CME sont en revanche à 49 % des femmes (48 % dans les CH, 57 % dans les CHU/CHR).

Les personnels médicaux séniors pouvant être nommés chef de service ou chef de pôle sont à 53,5 % des femmes (52 % en CH et 55 % en CHU/CHR). Néanmoins, les femmes ne représentent que 35 % des chefs de pôle (39 % en CH, 23 % en CHU/CHR) et 41 % des chefs de service (46 % en CH, 32 % en CHU/CHR). Les fonctions d'adjoint sont là aussi plus féminisées, avec 49 % de femmes pour les adjoints au chef de pôle (46 % en CH, 50 % en CHU/CHR) et 51 % de femmes pour les adjoints au chef de service (taux identique en CH et en CHU/CHR).

L'implication de tous les acteurs institutionnels est absolument essentielle pour remplir le défi de l'égalité femmes-hommes : l'enquête a permis de montrer que de nombreux établissements mettent déjà des actions en place (charte égalité, formations à l'égalité, référent égalité, objectifs de nomination équilibrée sur les chefferies de pôle/service, mentorat pour favoriser l'accès aux responsabilités ou aux carrières HU) mais ce mouvement doit s'amplifier.

S'agissant des directeurs, rappelons que 27 % des chefs d'établissement directeurs d'hôpital sont des femmes alors que les femmes représentent 52 % du corps des DH (chefs et adjoints) exerçant en établissement. Le CNG, dans son rôle et aux côtés de la DGOS, des ARS et des établissements poursuit sa contribution pour faire évoluer cette situation et faire en sorte que les femmes puissent accéder aux responsabilités supérieures.

Dans ce cadre, le projet du CNG visant à la mise en place de sessions de sensibilisation aux biais de recrutement à destination des recruteurs des chefs d'établissement (ARS, présidents des conseils de surveillance), ainsi que des PCME, acteurs de la nomination des chefs de pôle et de service, a été retenu par la Direction Générale de l'Administration et de la Fonction Publique (DGAFP) dans le cadre du Fonds pour l'Égalité Professionnelle (FEP). Le CNG lancera dans les prochaines semaines ces sessions de sensibilisation et nous sommes heureux que ce projet fasse partie de ceux qui seront en partie financés par ce Fonds.

Par ailleurs, le CNG, dans son rôle d'appui managérial aux gouvernances médico-administratives, organise le 27 mars 2024 un webinaire consacré à la présentation par Philippe Banyols et son équipe de la mise en œuvre d'une politique égalité professionnelle au Centre Hospitalier de Béziers. Cet établissement a développé une politique très globale en matière de promotion de l'égalité et son expérience sera très riche à partager

Enfin, le CNG a réalisé une enquête relative à l'accès aux responsabilités, aux discriminations et aux violences sexuelles et sexistes auprès des trois corps de direction. Plus de 1170 directrices et directeurs ont répondu. L'analyse est en cours et les résultats seront présentés au cours du mois de mai.

Contact presse CNG

cng-communication@sante.gouv.fr

Site internet : www.cng.sante.fr